



Oct. 2018 > juil. 2019

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION CONCRET
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

Compte-rendu de la 2^e soirée

Propreté et déchets

Mercredi 14 novembre 2018

Après un spectacle théâtral décapant de la compagnie *Portez-vous bien* extrait de leur spectacle intitulé *Le propre de l'homme*, les échanges sur la propreté et les déchets ont pu être lancés.



Prévention et compostage des déchets

En introduction, Florian Cézard (animateur du bureau d'études AGATTE) a rappelé que les ordures ménagères font l'objet d'une prise en charge par le service de collecte publique. Il précise que de nombreuses actions de prévention en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets sont menées à l'échelle de l'Agglomération : campagnes de sensibilisation, installation de composteurs partagés à destination des ménages.

Prévention et sensibilisation

Jean-François Alliod, responsable des opérations pour la région Centre-Est chez Citéo (éco-organisme privé à but non lucratif et agréé par l'État), souligne l'importance des actions de prévention en lien avec l'écoconception, en vue de la réduction de la quantité d'emballages mis sur le marché et de l'augmentation du taux de recyclage « *notre crédo : consommer mieux, jeter moins, recycler plus, dans la maîtrise des coûts* ».

Cécile Paulet, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la petite-enfance, insiste quant à elle sur le travail de prévention et de sensibilisation mené auprès des publics scolaires à Valence, dans le cadre des cantines notamment, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et de réduire la quantité de déchets.

→ Suggestion du public : installation de lombricomposteurs dans les écoles primaires afin de sensibiliser enfants et parents au compostage, sur un mode ludique.

Déchets verts et compostage

→ Intervention du public : le compostage oui, mais où et comment ?

Alexandre Coulaud, de l'association Zero Waste Drôme-Ardèche, précise que la loi va imposer aux collectivités de fournir une solution de compostage à partir de 2025. Véronique Sayer (Direction Gestion des déchets de Valence Romans Agglo) précise que l'Agglo travaille d'ores et déjà en partenariat avec la Ville de Valence sur le déploiement du compostage collectif à Valence. Un premier appel à projet a été lancé dans le centre-ville.

Xavier Hubert, de l'association Le Mat qui s'intéresse depuis 2010 à la question des déchets verts, précise qu'une aire de compostage sera bientôt développée dans les quartiers de Fontbarlettes et du Plan. Il souligne l'importance de la sensibilisation



Oct. 2018 > juil. 2019

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION CONCRET
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

des habitants aux éco-gestes, à l'utilité du compostage et aux bonnes pratiques qui lui sont associées, parallèlement à la mise en place de ce dispositif.

Tri et traitement du déchet

Florian Cézard rappelle, en introduction, que la collecte des déchets et la gestion des déchetteries sont assurées par l'Agglo. Leur traitement relève quant à lui de la responsabilité du Sytrad (Syndicat de traitement des déchets en Drôme et Ardèche en charge du stockage, recyclage, valorisation organique sous forme de compostage et énergétique sous forme de production d'énergie).

Recyclage et réemploi du verre

Jean-François Alliod (Citéo) souligne que la bouteille en verre est un matériau intégralement recyclable. Selon Eric Landa (Biocoop Valence), « localement les gens agissent » tout de même en faveur du tri. Nathalie Nieson, Vice-présidente du Sytrad précise à ce titre que « lorsqu'on trie, on alimente aussi les circuits courts économiques ». Alexandre Coulaud (Zero Waste Drôme-Ardèche) souligne l'existence de nombreuses initiatives locales pour favoriser le recyclage des bouteilles de verre à l'échelle locale (via consigne), à l'exemple de l'association locale *Ma bouteille s'appelle Reviens*, qui propose à des commerçants et distributeurs des bouteilles en verre destinées au réemploi.



Déchets verts et production d'énergie verte

→ Intervention du public : La structure du Sytrad est-elle suffisamment grande pour imaginer produire du biogaz à partir des déchets verts ?

Jean-Pierre Cheval, de la société Valorsol qui agit pour la transformation et la valorisation des déchets du BTP, explique que les déchets verts produisent du compost, orienté et acheminé en circuit court vers l'agriculture locale, la viticulture et les chaînes industrielles de fabrication.

Bruno Bertini, Directeur de l'agence Veolia qui accompagne notamment les gros producteurs à la réalisation du tri sélectif, explique à propos de la production de biogaz : « nous travaillons actuellement à la transformation et la valorisation d'une partie des déchets ménagers pour en faire du combustible, destiné à alimenter les chaufferies. (...) Nous sommes propriétaires d'un centre d'enfouissement technique qui produit aujourd'hui de l'énergie verte grâce à la méthanisation du déchet fermentescible contenu dans la décharge ». Lionel Brard ajoute sur ce point qu'une politique volontariste est menée à Valence en matière de méthanisation « cette année, Valence et son agglomération produisent beaucoup plus d'électricité verte qu'elles ne consomment d'électricité ». Il souligne notamment l'importance du lien entre le déchet, la transition énergétique et la production d'énergie.

Sensibilisation au tri et à l'économie circulaire, actions de communication

→ Intervention du public : Quid de l'extension des consignes de tri et de leur application sur le territoire ?

Geneviève Girard, Vice-présidente en charge des déchets à Valence Romans Agglo, rappelle que « tous les moyens sont mobilisés pour permettre le tri et le recyclage des déchets. Reste à œuvrer pour la sensibilisation à ces gestes ». Emmanuel Roquigny, Directeur de l'Espace public de la Ville de Valence, souligne qu'une réflexion est en cours pour la mise en place du tri sur les lieux majeurs comme le Champ de Mars ou dans le parc de l'Épervière.

Nathalie Nieson, Vice-présidente du Sytrad insiste quant à elle sur les actions de sensibilisation menées dans les milieux scolaires, afin de « faire des enfants les ambassadeurs du tri pour leurs parents ».

Jean-Pierre Cheval rappelle pour sa part les actions de sensibilisation à la réutilisation des matériaux recyclables et aux principes de l'économie circulaire menées par Valorsol auprès des producteurs de déchets du BTP.



Oct. 2018 > juil. 2019

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION CONCRET
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

TEOM et redevance: la fiscalité comme levier de prévention

→ Intervention du public : La redevance des enlèvements des ordures ménagères est-elle vraiment incitative pour réduire le déchet à la source ?

Geneviève Girard explique que le traitement des ordures ménagères est très coûteux à Valence. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est donc prélevée sur l'impôt foncier. Elle est en baisse depuis 2018 grâce à l'optimisation de la collecte. Geneviève Girard explique également que, concernant les gros producteurs de déchets, une redevance spéciale est désormais mise en place à l'échelle de l'agglomération, afin d'inciter par la contribution financière à une démarche plus vertueuse et à la réduction des déchets.

Propreté urbaine

Florian Cézard rappelle l'engagement (humain, matériel et financier) de la Ville de Valence pour l'amélioration de la propreté urbaine et la diffusion des bonnes pratiques auprès des citoyens.

Sensibilisation, prévention et répression

Emmanuel Roquigny souligne l'efficacité de la campagne de communication sur la propreté urbaine, portée par la Ville en 2018 et centrée sur les déjections canines, les encombrants et les dépôts sauvages. Ce à quoi Sandrine Bullegas, Présidente de Vitaville (association des commerçants), répond que « *depuis un an, on observe en centre-ville une nette amélioration de la propreté urbaine* ».

Laurent Monnet, Adjoint au Maire en charge des travaux, de la voirie, de la circulation, du stationnement et du cadre de vie, explique que ce travail de sensibilisation est d'autant plus efficace qu'il s'accompagne de sanctions en cas de non-respect des règles (principe pollueur/payeur). Ce sont près de 150 verbalisations ont ainsi été réalisées par le service dédié à la propreté urbaine en 2018.

Interventions public / pistes de réflexion :

- Pour faciliter le geste du citoyen et pour sensibiliser de façon assez ludique, étudier le champ des nudges¹
- Être à l'écoute des startups qui innovent et qui peuvent nous permettre de valoriser nos déchets.

¹ Technique pour inciter des personnes ou une population ciblée à changer leurs comportements ou à faire certains choix sans être sous contrainte ni obligations et qui n'implique aucune sanction (ex : cendrier à votes, cibles dans les urinoirs...)